

- **Le Crif demande l'interdiction d'une conférence et fait un signalement au parquet de Grenoble**

- Le 21/12/2023 Dans [Actualités du CRIF](#) Dauphiné Libéré du 21 Décembre 2023

Dans un communiqué publié ce jeudi 21/12/2023 en fin de matinée, le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) Grenoble-Dauphiné annonce demander l'interdiction d'une conférence organisée par le Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP) de Grenoble ce vendredi dans la salle « Le Transfo » de Grenoble. Une conférence animée par Yannis Arab qui se présente comme « militant, auteur et chercheur universitaire sur la Palestine » et dont le Crif dénonce les récents propos tenus sur les réseaux sociaux au sujet du conflit israélo-palestinien.

Le 7 octobre dernier, après les attaques du Hamas, il avait publié « Tremblez sionistes ! La Palestine reprend ses droits ». Avant de qualifier le Hamas d'« organisation de résistance face à une occupation militaire illégale et illégitime ». Selon le Crif de Grenoble, « M. Arab a par ailleurs été mis en cause pour des injures contre des étudiants juifs de l'Université de Concordia (au Québec, NDLR) en novembre dernier, et suspendu de ce fait de son université ».

« L'apologie du terrorisme et la violence verbale de M. Arab constituent en eux-mêmes un risque suffisamment grave pour que son expression soit publiquement interdite dans le contexte d'une hausse significative des faits antisémites, en Isère comme ailleurs, y compris sous couvert d'un antisionisme condamné par l'Assemblée nationale et le Sénat. Enfin, le lieu particulier du Transfo, dédié à la jeunesse, financé par les collectivités locales, et dans lequel se trouvent des services jeunesse de la ville de Grenoble, ne saurait accueillir l'auteur d'une telle propagande », argumente le Crif qui annonce avoir saisi le procureur de la République de Grenoble. « Les propos de M. Arab étant susceptibles de constituer l'infraction d'apologie du terrorisme », selon le Crif Grenoble-Dauphiné.

Il y a un mois, le préfet avait interdit la tenue d'une réunion publique organisée par le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) intitulée "[Israël assassin, impérialistes complices](#)".